



FICHE D'INSCRIPTION

ECOLE DU RUGBY CAP – SAISON 2022/2023

M6 (2017/2018) – M8 (2015/2016) – M10 (2013/2014) – M12 (2011/2012)



Nom du joueur : Prénom :

Né(e) le : / / à Sexe : M / F

Adresse :

Code Postal : Ville :

Établissement Scolaire : Classe :

Père (ou responsable légal)	Mère (ou responsable légal)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Numéro Portable :	Numéro Portable :
E-mail :	E-mail :

N° de sécurité sociale :

Renseignements médicaux (Allergies,):

Les informations recueillies feront l'objet par la FFR d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Autorisation de DROIT à L'IMAGE pour personne mineure saison 2021-2022

Je, soussigné(e), parent (ou responsable légal) de l'enfant, autorise que mon enfant soit filmé et/ou pris en photo par le club pour une éventuelle diffusion sur l'ensemble des supports de communication du club : supports papiers (**album de vignettes nominatives** vendu(es) dans des commerces de Périgueux et son agglomération, agenda, guide officiel, poster, calendrier, etc...) ainsi que médias et réseaux sociaux du club et site Internet du club. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction du droit à l'image de mon enfant et de ne demander aucune contrepartie au club ni à ses prestataires, en charge de la réalisation de ces supports. Je donne l'autorisation au club de présenter l'image de mon enfant dans le respect des droits de sa personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par le club.

A, le / /

Signature suivie de la mention « lu et approuvé » :



FICHE D'INFORMATIONS

ECOLE DU RUGBY CAP – SAISON 2022/2023

M6 (2017/2018) – M8 (2015/2016) – M10 (2013/2014) – M12 (2011/2012)



Entraînements :

 LUNDI NOUVEAUTÉ	MERCREDI	SAMEDI
<ul style="list-style-type: none">M6 et M8 : 17h00 – 17h45M10 et M12 : 17h50 – 18h35 Sports Co, Coordination, Motricité...	<ul style="list-style-type: none">M8 : 17h30 – 18h30M10 et M12 : 17h30 – 19h00 Entraînement Équipe...	<ul style="list-style-type: none">M6 : 10h30 – 11h30M8, M10 et M12 : 10h30– 12h00 Entraînement Équipe et/ou Compétition...

Responsables de la catégorie de votre enfant:

Chaque catégorie de l'école de rugby est gérée par un responsable sportif et un responsable administratif. Les informations concernant les tournois, les entraînements et les festivités, vous seront communiquées par **mail ou l'application sporteasy**.

Nous vous demandons de bien vouloir y répondre le plus rapidement possible. Merci pour eux !

	Responsable sportif	Responsable administratif
M6	Calixte DUCHEYRON	Gautier PIJASSOU : gautier.pijassou@gmail.com
M8	Romain RONGIERAS	Carine RONGIERAS : carinerongieras@hotmail.com
M10	Cédric CONGÉ	Alexandra FAURE : alexfcap8@gmail.com
M12	Franck BUSSET	Audrey COPPOLANI : audrey.coppolani@gmail.com

La licence FFR :

La demande de licence FFR est à faire sur le logiciel **Oval-e**.

Le club fait la demande de renouvellement, de mutation ou d'affiliation.

Vous recevez ensuite un mail de la FFR contenant le lien vous permettant d'accéder à votre espace personnel et de compléter en ligne le formulaire pré-rempli.

L'ensemble des démarches vous sont expliqués pas à pas dans le document ci-joint.

DOCUMENTS à remettre au responsable administratif :

- Fiche de renseignements.
- 1 photo d'identité récente avec nom et prénom inscrits au dos.
- La charte de l'école de rugby.
- Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité du joueur (euse) ou une photocopie du passeport ou à défaut une photocopie du livret de famille : *nouveaux licenciés seulement*.
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale.
- Le règlement de la licence annuelle.
- L'autorisation de soins (à déposer avant sur le site Oval-e).
- Le certificat médical (à déposer avant sur le site Oval-e).

LA COTISATION

FORMULE DE REGLEMENT: 2 possibilités



Le paiement au réel de la cotisation de votre catégorie (en 1 ou 3 fois)



Faire un don minimum correspondant à votre cotisation RASSEMBLEMENT.



PREREQUIS: ETRE IMPOSABLE SUR LE REVENU
Cette démarche vous permettant de défiscaliser, à hauteur de 66% sur vos impôts sur le revenu, sur la somme donnée à l'association. Vous recevrez un CERFA de don comme justificatif fiscal. Vous apportez des ressources aux clubs et vous faites des économies.

Catégorie	Formule 1		Formule 2	
	Cotisation réel		Don au club	Coût réel (après déductions d'impôts)
M8 – M10 – M12	120		250	85
M6 – 2ème année	90		200	68
M6 – 1ère année	50		100	34

Exemple:

Un joueur EDR devrait payer 120€ de cotisation.

La famille préfère faire un don au club de 250€.

Elle sera défiscaliser de 66% sur 250€ c'est à dire un abaissement d'impôts de 165€.

Elle n'aura donc payé sa licence que 85€ faisant une économie de 35€ et permettant au club d'augmenter ses ressources pour développer des actions dans la formation.

Pour une fratrie, l'enfant le plus jeune ne paie que 50% de la cotisation (hors M6 – 1ère année).



DECHARGE PARENTALE

ECOLE DU RUGBY CAP – SAISON 2022/2023



Je soussigné(e), mère / père * de l'enfant
..... autorise mon fils / ma fille * à participer
à deux entraînements de rugby, à l'essai, avant de l'inscrire de façon définitive.

* barrer les notions inutiles.

Date/...../.....

Signature :

Nom du joueur:

Prénom du joueur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom et contact des responsables légaux :

Nom du père :

Nom de la mère:

Tél portable :

Tél portable :

E-mail :

E-mail :

Date 1er essai :/...../.....

Date 2ème essai :/...../.....



CHARTRE DE L'ECOLE DE RUGBY DU CAP



Les parents et l'école de rugby :

Le comportement des adultes a valeur d'exemple. L'école de rugby regroupe aujourd'hui environ 50 adultes. Tous sont bénévoles et formés pour accomplir leurs fonctions au sein du club. Ils consacrent de leur temps et de leurs compétences à vos enfants. **C'est pourquoi, chaque parent de joueur s'engage à adopter une attitude sereine et responsable autour des terrains, à encourager, faciliter, donner confiance.** Les parents peuvent à tout moment se renseigner auprès des responsables sportifs sur le comportement de leur enfant, ses progrès ou ses limites du moment, son implication dans le groupe des joueurs, sans jamais oublier la dimension collective et humaine de notre sport.

Si chaque éducateur a pour objectif d'équilibrer les temps de jeu de chacun, il doit en premier lieu prendre en compte la sécurité du joueur, ses capacités, son comportement, les objectifs de la catégorie d'âge... Il procède donc à des choix, dans le respect des principes collectivement décidés, et dans l'intérêt supérieur de l'équipe. Son brevet d'éducateur ou sa licence FFR ainsi que son adhésion à l'école de rugby du CAP lui donnent toute légitimité pour le faire. Les principes de ces choix sont régulièrement explicités auprès des joueurs notamment au travers d'évaluations. Aucun parent ne saurait remettre en cause ou contester les décisions des référents sportifs.

Les parents doivent :

- **Veiller** à ce que leurs enfants soient ponctuels aux entraînements et aux départs pour les déplacements.
- **Venir** récupérer leurs enfants sans retard dès la fin de l'entraînement, ou au retour du déplacement.
- **Prévenir** les éducateurs en cas d'empêchement ou d'absence.
- **Fournir** à leurs enfants le matériel nécessaire à la pratique du rugby.

Les joueurs doivent :

- **Obéir** aux éducateurs (trices) et accompagnateurs (trices),
- **Respecter** les membres du club, l'adversaire, le partenaire et l'arbitre. Toute attitude non conforme aux valeurs de l'association pourra valoir à un joueur une exclusion temporaire ou définitive, non seulement de l'entraînement mais aussi d'un tournoi, et si nécessaire de l'école de rugby.

Je reconnais avoir lu et pris connaissance de la présentation et des recommandations de L'école de rugby du CAP et m'engage à les respecter.

NOM : Prénom :

Responsable légal de l'enfant :

Le :/...../.....

Signatures des représentants légaux

Signature du joueur

